

AVIS DE RECRUTEMENT

La Ville de LE PORT

RECRUTE

Par voie de mutation, de détachement, d'inscription sur liste d'aptitude ou par voie contractuelle

UN(E) RESPONSABLE DU SERVICE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Filière administrative – Cadre d'emplois des Attachés - Rédacteurs - animateurs Territoriaux Catégorie A ou B

Au sein de la Direction Réglementation, Prévention, Sécurité et Tranquillité, le responsable du service Tranquillité Publique est le service référent de la direction pour les logiques d'animation du réseau partenarial et de prévention de la délinquance. Il/Elle travaille en lien avec les partenaires et les habitants du territoire pour améliorer la tranquillité et assurer la sécurité des quartiers.

A ce titre, il/elle participe au développement d'une dynamique partenariale locale en lien avec les acteurs institutionnels, associatifs et les équipes de proximité et de médiation. Il/elle assure le pilotage et la contractualisation des projets tel le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et décline en actions le programme de l'équipe municipale en matière de sécurité, de prévention et de tranquillité publique. Il/Elle propose une vision « sûreté » aux opérations d'aménagement urbain ou manifestations sur l'espace public, et supervise la mise en œuvre du dispositif de médiation sociale.

Missions :

Activités principales :

Maison France Services/ Point d'accès au droit :

- Assurer le suivi du dispositif France Services : mesurer l'activité, établir des rapports, préparer animer les différents temps de concertation, d'échanges et instances (COTECH, COPIL) ;
- Renforcer et développer les partenariats pour impulser des animations collectives : projets d'animation, manifestation, offre de services, ateliers thématiques ; conférences...;
- Animer, coordonner et assurer la bonne gestion des 2 points d'accès au droit ;
- Développer et animer le réseau de partenaires et de professionnels (mission locale, auxiliaires de justice, etc.) ;
- Porte une veille sur les dispositifs se rapportant à l'accès au droit, ainsi que sur les financements pouvant être mobilisés dans ce cadre.

Prévention/ Médiation

- Assurer la conduite de projets et la cohérence des actions menées en matière de prévention de la délinquance, sécurité et tranquillité publique :
 - Animer, coordonner et évaluer le CLSPD (conseil local de sécurité et prévention de la délinquance) :
 - Information, et force de proposition en matière de prévention de la délinquance et de sécurité ;
 - Organisation des séances du CLSPD et rédaction des comptes rendus de réunion ;
 - Mise en œuvre et suivi des orientations décidées par le CLSPD ;
 - Collaboration avec le service Politique de la Ville pour le suivi de l'axe prévention-citoyenneté du Contrat de ville ;
 - Contribuer à l'élaboration de la stratégie territoriale de prévention de la délinquance.
- Coordonner les actions de médiation et de prévention sur le territoire ;
- Piloter la cellule Observatoire Local de la Délinquance avec le référent : organiser la collecte, le traitement et réaliser la cartographie de données pertinentes sur des faits de délinquance et d'incivilité identifiés et y apporter des réponses appropriées ;
- Préparer, animer, coordonner et participer aux instances de coordination (CLSPD, groupes de travail, cellules de veille, dispositif VIF...) ;

Veille réglementaire

- Assurer une veille réglementaire

Management et gestion du service

- Assurer l'encadrement hiérarchique des agents du service Tranquillité (contrôle, répartition et suivi des tâches) ;
- Assurer la coordination entre différents interlocuteurs et acteurs de la lutte contre la délinquance interne et externe à la mairie ;
- Former, conseiller et accompagner les agents du service dans l'accomplissement de leurs missions ;
- Contribuer aux activités de production du service et à l'enrichissement des outils de pilotage, de suivi, de contrôle, d'analyse des activités et des politiques publiques (indicateurs de performance et procédures d'évaluation ;
- Gestion administrative, budgétaire, juridique et réglementaire de l'activité.

Profil :

- Formation supérieure (Bac+3 ou équivalent) et/ou Expérience dans les domaines de sécurité et gestion des risques urbains, du développement local ou de la politique de la ville ;
- Maîtrise du fonctionnement des institutions policières et judiciaires ;
- Connaissance des Enjeux, et du cadre réglementaire des politiques publiques de sécurité et de prévention de la délinquance, de ses partenaires et institutions ;
- Bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement des collectivités ;
- Maîtrise de la conduite de projets et techniques de l'écrit (courriers, notes, comptes rendus) ;

- Aptitude à la mobilisation, la coordination, à l'animation d'un réseau de partenaires et à la conduite de réunions ;
- Très Bonne expression orale et écrite ;
- Force de propositions, vision stratégique, esprit d'analyse et de synthèse, maîtrise de la conduite de projet ;
- Capacité à travailler en équipe et à impulser une cohésion d'équipe ;
- Sens du service public, discrétion et disponibilité ;
- Maîtrise des outils bureautiques.

Conditions d'exercice

- Déplacements fréquents sur le territoire ;
- Travail en équipe et en transversalité avec les services ;
- Respect et confidentialité des informations ;
- Disponibilité.

Poste à pourvoir le plus rapidement possible

Adresser lettre de motivation manuscrite + CV

Au plus tard le 13 septembre 2023

Monsieur Le Maire de LE PORT

B.P 62004

97821 LE PORT CEDEX

Le Port, le 1^{er} septembre 2023

LE MAIRE